

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2024

Présents : Manuel Arragain, Christine Berger, Sébastien Fani, Amaury Farges, Estelle Hidalgo, Michèle Lambert, Jacques Perrillat-Boiteux, Aurélia Trunfio, Mélanie Zizzo (arrivée en cours de séance, ne participe à la délibération).

Excusé : Thibault Lefebvre

Absent : Yvan Jayet dit Laraffe

Michèle Lambert est désignée secrétaire de séance.

Le dernier compte-rendu est approuvé.

1* / Délibération : Convention stérilisation chats errants

Le Maire explique qu'il est nécessaire de renouveler la convention passée avec la clinique du Mont des Princes pour la stérilisation des chats errants.

Il est rappelé l'objectif de ce partenariat : il s'agit de conserver un tarif négocié et préférentiel pour la stérilisation des chats errants, qui ne s'applique donc pas aux chats appartenant ou hébergés par des particuliers. Après avoir bénéficié d'un partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot, la municipalité souhaite maintenir un financement permettant d'assurer une dizaine de stérilisations par an afin de favoriser une solution durable à ce problème qui touche plusieurs secteurs de la commune.

La présente convention, conclue pour un an, fixe un tarif à 72 € TTC pour la stérilisation des mâles, et 112 € à 134 € pour la stérilisation des femelles. Elle a à conclure avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve la convention concernant la stérilisation des chats errants et autorise le maire à le signer.

2* / Questions diverses

- Déchets : Sébastien Fani fait part des difficultés rencontrées par les habitants des hameaux des Olliets, de Panillon et des Granges suite à la condamnation des conteneurs du secteur, et regrette que l'ensemble des habitants du secteur soient pénalisés en raison de nuisances localisées. Christine Berger-Mougin confirme la difficulté rencontrée par des habitants du secteur du fait de la perte de ce ramassage de proximité.

Le Maire rappelle que les nuisances olfactives subies par des habitants voisins du point de ramassage ont été signalées depuis maintenant plusieurs années. Plusieurs essais ont eu lieu pour tenter de mettre fin à cette situation : vidage et nettoyage plus régulier des bennes, fermeture de 2 bennes sur les 5 (à noter que les bennes fermées par les services de Grand Lac ont été rouvertes et le système de fermeture endommagé) ...

A l'issue de ces tests, force était de constater la trop grande proximité de ce point de collecte par rapport aux habitations, sa fermeture définitive étant dès lors la seule solution.

Les services de Grand Lac ont souhaité prendre le temps de voir si le report sur les autres points de collecte de la commune était suffisant ou si un nouveau projet d'implantation devait être envisageable.

Du fait des remarques des conseillers municipaux du secteur, qui relaient les doléances de plusieurs habitants, le Maire propose de faire remonter à Grand Lac la nécessité de travailler sur un nouveau point de collecte dans le secteur. Il précise que le seul foncier semblant permettre un nouvel aménagement se situe à proximité du garage communal.

- **Intramuros**

Sébastien Fani a participé à une réunion concernant le déploiement de cette application. Un lien entre les publications Intramuros et Facebook peut facilement se faire – et permettra de mieux lier les parutions sur les deux supports.

- **Commission assainissement de Grand Lac**

Sébastien Fani relate également les échanges lors de la dernière réunion assainissement de Grand Lac et notamment le projet d'expérimenter de petites unités de traitement – projet trop coûteux pour Grand Lac.

Il fait part également des discussions concernant le captage en eau sur le secteur de Serrières – Motz. Cette ressource très prometteuse suscite beaucoup d'intérêt de la part de grandes collectivités et intercommunalités voisines (Agglomérations d'Annecy et Rumilly, CC Bugey Sud etc.). Le Maire confirme qu'il s'agit d'un projet assez ancien qui a fait l'objet d'études par le passé, financé y compris par des participations de collectivités extérieures à la Chautagne et même à Grand Lac.

Il conviendra de suivre de près l'évolution de ce dossier en lien avec les maires des communes concernées.

Mélanie ZIZZO rejoint la séance à 20h27.

- **Inauguration travaux du 25/05/2024**

Il est proposé d'organiser l'inauguration des travaux (Sécurisation de la route départementale, Aménagement du cimetière, Rénovation des vitraux de l'Eglise et Réfection de la salle de classes). La Préfecture a confirmé que la période de réserve liée à la campagne pour les élections européennes débiterait le 27 Mai la présence d'élus représentant l'Etat ne poserait donc pas de problème.

Un tour des réalisations serait organisé à partir de 10h30 afin retour à la mairie pour les discours officiels et le vin d'Honneur. Toute la population sera conviée.

NB : depuis la réunion du conseil il a été décidé pour des raisons d'organisation de repousser au Samedi 7 Septembre cette inauguration.

- **Exercice PCS**

Sébastien Fani et Jacques Perrillat-Boiteux ont participé à la seconde réunion de formation / information organisée par le SHR et l'IRMA en mairie de Ruffieux. La Commune de Vions est volontaire pour organiser un exercice.

Celui-ci aura lieu le Lundi 8 Juillet en mairie toute la matinée. La présence de l'ensemble des membres du conseil est requise.

Une réunion pour préparer cet exercice a eu lieu le 26 Avril en visio.

- **Cérémonie du 8 mai**

Rassemblement au monument aux morts à 11h, les conseillers sont invités à être présents, et, pour ceux qui le peuvent, à se retrouver en mairie à 10h pour préparer finir la préparation de la cérémonie.

NB : la cérémonie a été décalée à 11h30 pour permettre aux pompiers de Chautagne d'être présents dans plusieurs communes au cours de la matinée.

- **Organisation bureau de vote du 9 juin**

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à la salle multiservices.

Les conseillers sont invités à s'inscrire sur le planning pour tenir le bureau de vote en binôme.

- **Organisation bal des pompiers. Il aura lieu à la salle des fêtes le 27 Juillet.**

L'amicale des pompiers a sollicité les maires de Chautagne pour un financement afin d'organiser un feu d'artifice. Les maires n'ont pas souhaité donner suite à cette sollicitation du fait de l'organisation dans les

différentes communes de feux d'artifice au cours de l'été, payés par chaque mairie (à Vions le 13 juillet). L'édition 2023 a été relativement décevante au niveau de la fréquentation mais a souffert d'une météo très défavorable. Une importante communication pour valoriser l'édition 2024.

- **Suite projet citoyen nettoyage du canal & nettoyage communal**

La date du Samedi 28 Septembre matin a été retenue pour ce projet citoyen soutenu par la commune et la CNR. 3 points de départ seront proposés. Les déchets collectés devront être acheminés vers la déchetterie de Chindrieux (solution à trouver pour prise en charge de certains déchets collectés, notamment pneus).

Un rassemblement convivial sera organisé en fin de matinée à la salle des fêtes de Vions.

Une réunion est organisée le 27 Mai avec les associations de plongée qui participeront à la matinée.

- **Black box**

Le Maire fait part de la rencontre récente entre les adjointes et lui-même et les gérants des structures Black Box (petites structures de distributeurs de pizzas 24h / 24, et distributeur de pain, charcuterie et fromages avec produits locaux).

Certains points sont déjà en place dans des villages de l'avant-pays savoyard et du Bugey.

Une telle structure pourrait être intéressante à Vions en l'implantant dans le centre du village. Elle apporterait alors un vrai service pour les habitants.

Les membres du conseil sont globalement intéressés, mais M. Fani fait part de ses réserves vis-à-vis de l'artisanat et du commerce local.

Le Maire propose de demander aux gérants de la structure de réaliser un petit projet d'implantation.

- **Point secteur Guinguette**

Concernant les toilettes de la Guinguette, une réunion sera prochainement organisée avec Grand Lac en ce qui concerne les difficultés d'entretien pour l'agent communal.

L'absence d'eau complique fortement le nettoyage, et le système de toilettes sèches semble mal adapté du fait de la très forte fréquentation. Ainsi, il est bien prévu de rouvrir les toilettes pour la saison mais le rendez-vous prochain devra permettre de trouver des solutions d'amélioration pour l'hygiène des lieux et pour faciliter le travail de l'agent technique.

Les travaux récemment réalisés sur le seuil de Vions par la CNR ont induit la fermeture du parking fréquemment utilisé par les clients de la Guinguette et les promeneurs. Celui-ci est toujours matérialisé par de la rubalise.

Le Maire rappelle que ce parking n'appartient pas à la commune mais à la CNR qui le laisse libre d'accès au public. Il propose de contacter la CNR pour voir dans quel délai le parking pourra à nouveau être libre d'accès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochaine réunion : Mercredi 5 Juin à 19h.

Le Maire
Manuel ARRAGAIN



La secrétaire de séance
Michèle Lambert

